



*Bulletin  
Municipal  
Auzits*

2019/2020

Sommaire	
<b>Edito</b>	<b>2</b>
<b>Budget</b>	<b>3</b>
Informations sur l'évolution du droit à bâtir et conséquences sur le patrimoine foncier non bâti	4
<b>Voirie – entretien</b>	<b>4</b>
Quelques Travaux réalisés par la mairie durant l'été 2020:	4
Travaux réalisés par la CCPR (Communauté de Communes Pays Rignacois) :	5
Sécurité routière	5
<b>Bâtiments</b>	<b>7</b>
Hangar communal et archives	7
Maison de la chasse et associations	8
Station D'épuration d'Auzits-la Planque	9
<b>Civisme</b>	<b>9</b>
Termites	9
Chats errants, Animaux errants	9
Elagage des arbres et plantations	9
<b>Point d'étape – opération Cœur de village</b>	<b>10</b>
Pour vous informer sur l'avancement de ces opérations :	11
<b>Informations pratiques sur l'arrivée prochaine de la fibre</b>	<b>12</b>
<b>Le tri de nos déchets, des progrès à faire !!</b>	<b>13</b>
La déchèterie Communautaire du Pays Rignacois	14
Ramassage des Ordures ménagères	14
<b>Démographie</b>	<b>14</b>
<b>Pass Numérique</b>	<b>15</b>
<b>Panneau Pocket au service des habitants de la commune d'Auzits</b>	<b>15</b>
<b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</b>	<b>16</b>
Ses missions sont multiples :	16
Ses actions de l'année 2020	16
Cinq élus et cinq représentantes extérieures composent le CCAS de la commune d'Auzits.	16
<b>Monique : Merci !</b>	<b>17</b>
<b>Ecole d'Auzits : un nouvel agent technique !</b>	<b>18</b>
<b>Le faitout d'Auz</b>	<b>19</b>
<b>Cérémonie du 11 Novembre</b>	<b>20</b>
<b>Passion Pâtisserie : Yannis Rodrigues</b>	<b>20</b>
<b>Archives</b>	<b>21</b>
Quatre « pépites » ont attiré notre attention et méritent d'être partagées !	21
<b>La parole aux associations</b>	<b>25</b>
Mot commun des associations	25
APE : Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques d'Auzits	25
Aveyron passion mouche	26
Société de chasse Auzits-Escandolières	26
Association des Anciens Combattants	26
Comité d'animation de Rulhe	27
3eme age Auzits	27
Groupama : la caisse locale d'Auzits n'est plus !	27
<b>Fonctionnement Mairie</b>	<b>28</b>
Site internet de la mairie	28
Le recensement militaire	29

Photo couverture : photo d'un sac créé par un résident du Foyer de Vie (voir explication de l'action p.17)

Crédit photos : Michel ESTIVAL, Passion Photo SEB, capture d'écran Radio Jordanne, Mme BOUYSSOU, Conseillers

Directeur de Publication : Benoit OLIVIE – Papier labellisé imprim'vert-Certifié PEFC – Impression : Imprimerie du Bassin, Decazeville

Après cette année 2020 difficile, anxiogène et particulière par son contexte sanitaire et ses répercussions sociales, professionnelles et familiales essayons de regarder avec un œil nouveau cette année 2021 avec l'espoir et l'envie de faire vivre notre commune, notre commerce, nos artisans, nos producteurs locaux, nos associations et de réaliser nos projets.

En parcourant ce bulletin municipal, vous trouverez les informations sur les travaux réalisés, les études et les prévisions pour 2021. Le travail des élu.e.s et des diverses commissions est relaté dans ce document, vous avez également les réalisations et les compétences de la Communauté des Communes du Pays Rignacois et des services du département.

Ce bulletin est un lien privilégié que nous avons pour communiquer avec vous. La covid-9 ne permet pas de mettre en place des réunions pour l'expression des citoyens dans le cadre de la démocratie participative. Par secteur, pour certains aménagements nous avons pu dialoguer et écouter l'avis des riverains ou utilisateurs en comité très restreint. Nous sommes et nous resterons à votre écoute pour l'intérêt public et pour le bien vivre à AUZITS.

Nous devons penser aux divers acteurs économiques de la commune et les aider au quotidien doit être une priorité pour chacun d'entre nous dans ces moments difficiles car ils font vivre notre territoire.

Le monde associatif est aussi une richesse pour notre commune, les associations animent nos villages, créent du lien social et favorisent l'intégration des nouveaux arrivants. Les associations auront notre soutien pour la reprise de leurs activités respectives. Un forum des associations, des forces vives et économiques de notre commune devra être mis en place pour favoriser leur reprise lorsque la situation le permettra.

Dans cette morosité, une note gourmande est la bienvenue. En effet le talent et la passion de Yannis Rodriguez de Lestaco ont permis son succès lors de la « Nutella Academy 2020 ». Un Auzitain en haut de l'affiche à Paris, bravo et félicitations Yannis.

Au nom de tous les élu.e.s et des agents communaux je vous souhaite et j'espère pour l'année 2021, de renouer simplement avec une vie plus "ordinaire" et de retrouver le lien social qui, au final, est notre bien le plus précieux pour vivre sereinement notre quotidien.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »  
(Antoine De Saint-Exupéry)

Le maire, Benoît OLIVIE

2020 : une année particulière à bien des égards !

La crise sanitaire et ses deux confinements ne nous ont pas permis de mettre en œuvre toutes les actions envisagées initialement. De même, nous ne pouvons toujours pas mener les concertations que nous aurions souhaitées sur les sujets touchant directement notre vie locale.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que partie remise, notre ligne de conduite reste claire et notre détermination intacte.

Le budget mis en œuvre découle de nos engagements premiers :

- Assurer la continuité et la finalisation des projets déjà engagés.
- Maintenir et améliorer le patrimoine communal.
- Favoriser les activités économiques.
- Promouvoir la solidarité, la qualité de vie, le patrimoine

Lors du 1<sup>er</sup> confinement toute l'équipe s'est mobilisée pour mettre en place un suivi particulier des personnes vulnérables et isolées, puis des masques ont été distribués à tous les habitants.

Début juillet, le commerce multiservice a repris son activité dans le cadre d'un contrat de DSP (Délégation de Service Public)

Les traversées routières de nos bourgs (Rulhe, Plateau d'Hymes) font l'objet de tests et d'études en vue d'aménagements de sécurisation.

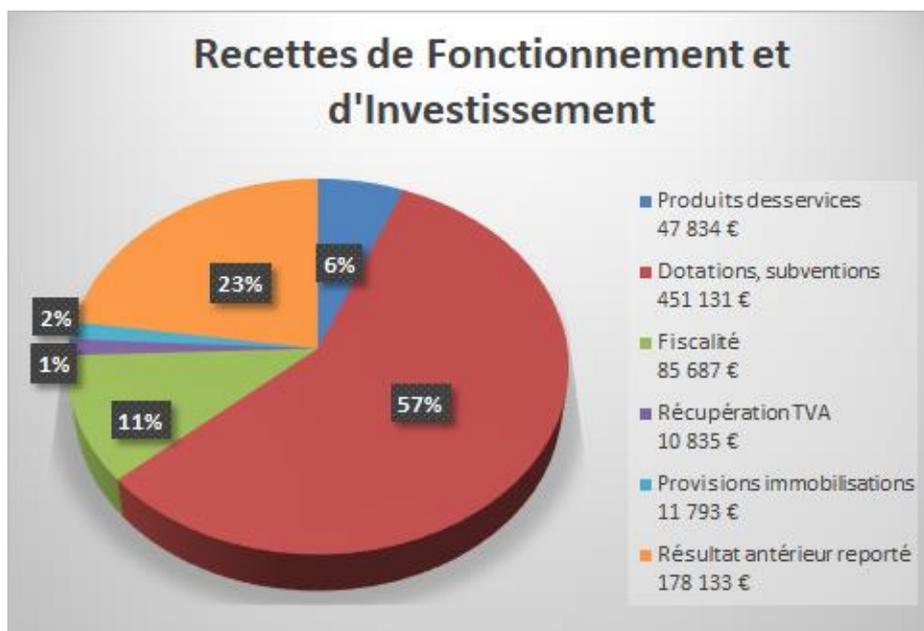
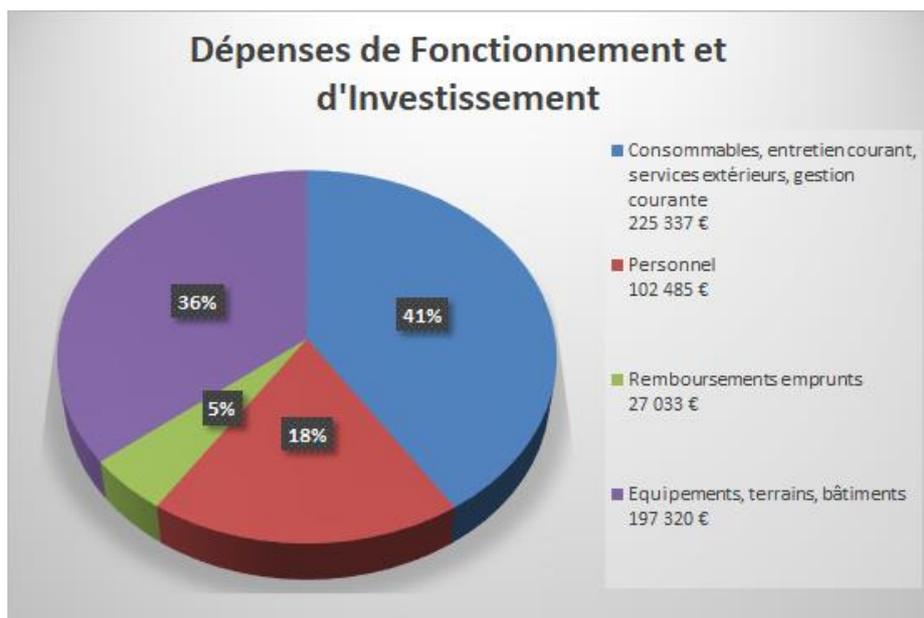
Les bâtiments en construction, hangar communal & maison de la chasse & associations, sont à présent terminés à quelques finitions près.

L'opération Cœur de Village est enclenchée afin de se mettre en ordre de marche synchronisé avec l'opération sur le RiouViou (voir article séparé).

Les moyens alloués au CCAS ainsi qu'à certaines associations ont été renforcés.

Les archives communales seront prochainement stockées dans un local spécifiquement aménagé. Actuellement elles font l'objet d'un minutieux travail de tri et classement par plusieurs élus.

Voici présentés ci-contre les principaux postes budgétaires réalisés à fin décembre **(donc en version provisoire)** :



## *Informations sur l'évolution du droit à bâtir et conséquences sur le patrimoine foncier non bâti.*

Vous êtes propriétaire de terrain constructible !

### **D'une part :**

Dans le domaine de l'urbanisme les évolutions législatives entrées en vigueur depuis quelques années (lois Grenelle II-2010- et ALUR-2014) vont dans le sens d'une restriction des surfaces constructibles, ceci afin de lutter contre la dispersion de l'habitat entraînant le gaspillage des terres agricoles, la réduction des espaces naturels, l'accroissement du coût des réseaux et services.

Selon cette logique le législateur a fait en sorte que la compétence urbanisme des communes soit progressivement transférée à l'intercommunalité.

Ainsi, c'est la CCPR (Communauté de Communes du pays Rignacois) qui, depuis avril 2016, exerce son autorité en la matière sur la base des documents existants au moment du transfert : Pour Auzits il s'agit de notre Carte Communale revue en 2006.

A terme les documents d'urbanisme seront remplacés et uniformisés pour former le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Dans ce cadre, pour les raisons exposées ci-avant, les surfaces constructibles seront restreintes : elles ne reprendront pas la totalité de celles identifiées aujourd'hui.

En d'autres termes : **une parcelle aujourd'hui constructible pourra ne plus l'être dans le futur, d'où le risque d'une forte dévaluation du patrimoine** aujourd'hui classé « constructible »

### **D'autre part :**

Nous considérons que l'accueil de nouvelles familles est indispensable pour la vitalité de notre commune, le maintien des postes d'enseignants à l'école, l'implantation d'activités nouvelles, le dynamisme des associations.

A ce niveau vous avez un rôle à jouer en qualité de propriétaire de terrain à bâtir, en le mettant à la vente pour permettre la construction de nouvelles habitations.

Nous vous indiquons que le conseil municipal réfléchit à des mesures incitatives destinées à encourager de telles opérations et lutter contre le phénomène stérile de rétention foncière.

**En conclusion, l'intérêt que vous avez à valoriser votre patrimoine foncier rejoint l'intérêt collectif pour le dynamisme de notre vie locale.**

**Un courrier spécifique a été envoyé aux personnes concernées.**

## *Voirie – entretien*

### *Quelques Travaux réalisés par la mairie durant l'été 2020:*

Débroussaillage sentiers pédestres de la planque au Château et mur en dessous de l'église.

Peinture des pots de fleurs de Auzits, Plateau d'Hymes, Rulhe, les portails du cimetière de Rulhe et premier classement des archives par les emplois saisonniers occupés par Camille, Mathilde et Loris avec l'aide du personnel communal.

Déplacement compteur électrique à la maison de la chasse.

Élagage des routes. Réfection du chemin du Bois Grand : Curage du fossé et tout venant.

Quand c'est possible des entreprises de la commune ont été sollicitées.



## Travaux réalisés par la CCPR (Communauté de Communes Pays Rignacois) :

Reprofilage et revêtements des routes du Granals, Mas del Rieu, Les Places de Rulhe, Lacoste, Trappes, Place de l'église à Auzits et Mal Del Bosc.

Fauchage des routes en juin

Décembre : Préparation des routes de Pichoultré, La Peyre, Muratels, Le Rieu, Igue du Moulin et Mal Del Bosc. Curage du fossé, Dérasement, accotements et pose de drain.

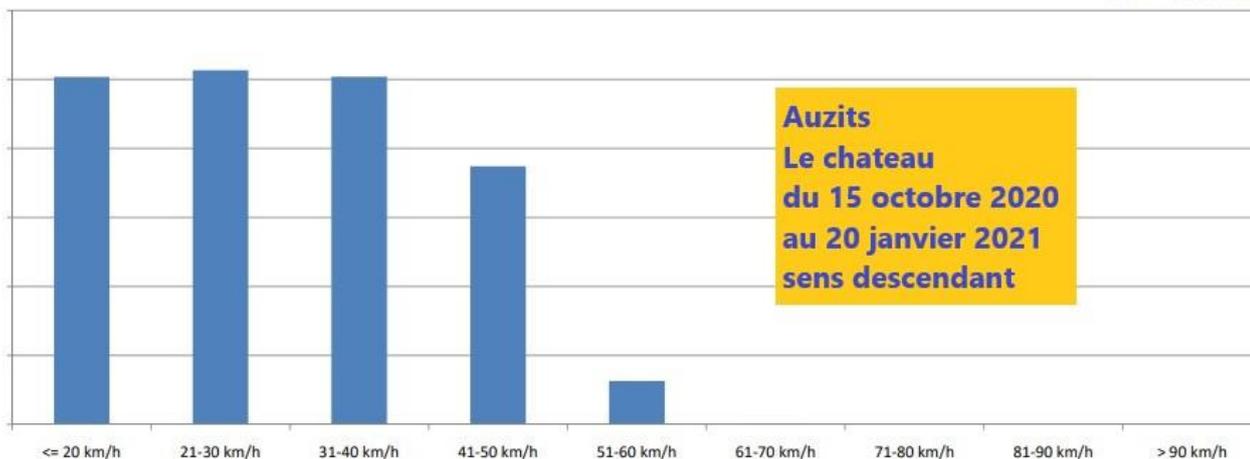


## Sécurité routière

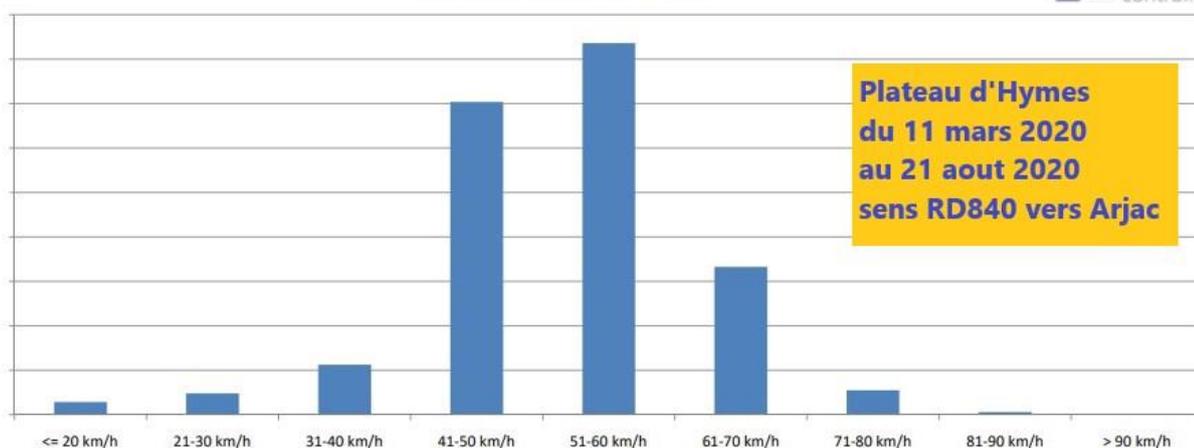
Lors de nos visites pendant la campagne électorale, nous avons recueilli de nombreuses doléances quant à la circulation des véhicules dans nos différents bourgs. Afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers (automobilistes, cyclistes, piétons), un dispositif a été mis en place à titre expérimental sur Rulhe (chicanes). Nos « radars pédagogiques » ont mis en évidence des données statistiques notées dans les tableaux ci-dessous.

Toutes ces données seront une aide indispensable pour s'engager dans des travaux d'aménagement et nous espérons qu'elles contribueront à objectiver le débat.

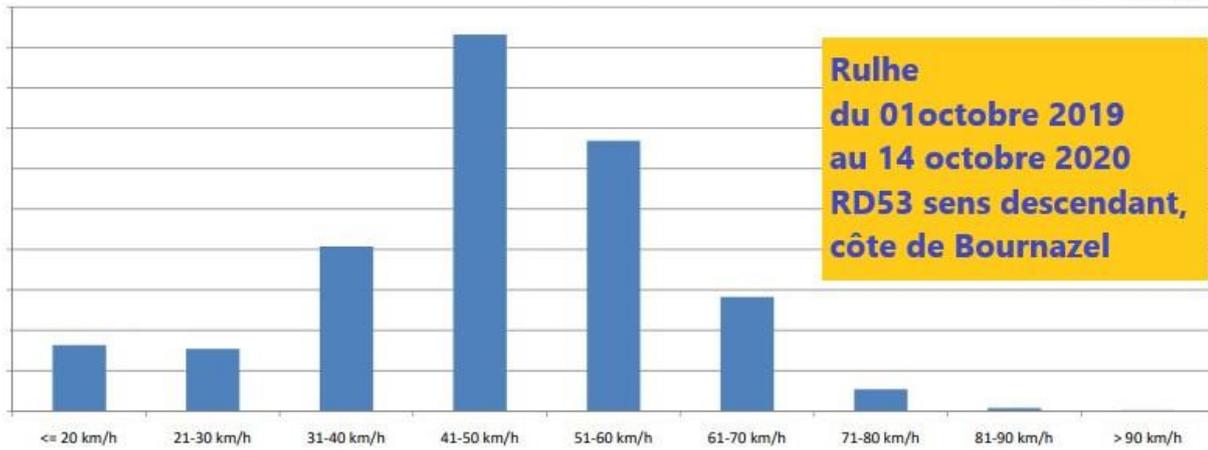
Distribution des vitesses



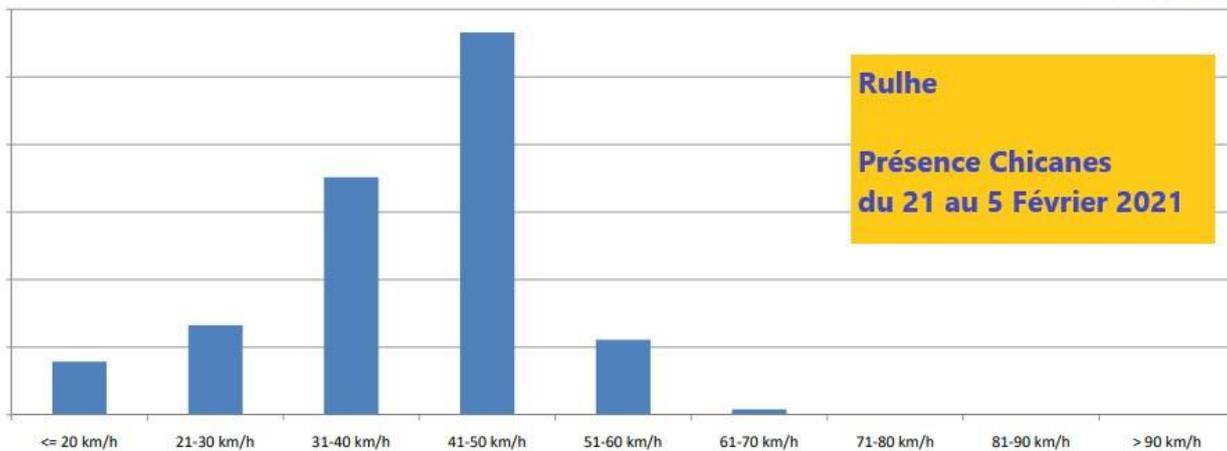
Distribution des vitesses



### Distribution des vitesses



### Distribution des vitesses



lieu	Auzits Le château sens descendant	Plateau d'Hymes RD840 vers Arjac	Rulhe RD53 sens descendant	Rulhe Vers Bournazel Présences chicanes
Temps d'évaluation	15/10/2020 A 20/01/2021	11/03/2020 à 21/08/2020	01/10/2019 à 14/10/2020	21/01/2021 à 05/02/2021
Excès de vitesse	3.32%	<b>57.95%</b>	37.99%	9.61%
Trafic moyen quotidien	28	<b>566</b>	136	141
Vd[km/h] = vitesse moyenne enregistrée durant la période	30	<b>52</b>	46	40
Vmax[km/h] = vitesse maximum enregistrée sur la période	72	115	<b>138 ??</b>	78
V85[km/h] = 85% des véhicules passent en dessous de la vitesse indiquée	43	<b>62</b>	59	49
Limitation de vitesse	50			



# Bâtiments

Les bâtiments du hangar communal, de la maison de la chasse et des associations sont en service depuis l'été dernier. Des finitions sont en projets comme la construction d'un chenil, clôture, l'installation des archives dans le hangar communal.



## Hangar communal et archives



1 : vers archives



2 : vers Archives



3: Archives

## *Maison de la chasse et associations*



De plus au début de l'année 2021 le garde-corps près de la crypte à l'église sera changé, la réfection de la toiture de l'église est à l'étude.

Les derniers panneaux de rue sont commandés et devraient être placés dans les prochains mois.

Au niveau des cimetières de la commune, nous étudions toutes les solutions pour essayer d'agrandir celui d'Auzits. Une des pistes est de multiplier les places disponibles, notamment en consolidant le mur sur la RD11 (étude en cours). Une autre possibilité serait de demander aux personnes d'Auzits d'aller acheter une concession sur le cimetière de Rulhe, où des emplacements sont encore disponibles.

## *Station D'épuration d'Auzits-La Planque*

Le fait n'est ni nouveau ni inconnu : la station d'épuration de la Planque est obsolète.

Nous avons réalisé des réparations de première urgence afin de rétablir un mode de fonctionnement acceptable. Mais sa performance d'épuration reste très médiocre et ne peut être améliorée sans une refonte complète des filtres.

Nous nous sommes engagés en faveur de l'environnement et nous envisageons de proposer en ce sens diverses pistes. Mais où serait la cohérence de notre action si nous ne traitons pas prioritairement « le fondamental » que constitue cet équipement ?

C'est pourquoi le conseil a enclenché la démarche visant à rénover la station. Cette opération demandera un certain temps et nécessitera la souscription d'un emprunt pour financer les études et travaux.

Les étapes peuvent se dessiner ainsi :

- Phase de collecte d'éléments et de diagnostic (y compris du réseau) pour bien cerner le besoin : en cours, avec l'assistance d'Aveyron Ingénierie, bureau d'études du Département.
- Consultation puis choix d'un maître d'œuvre qui concevra l'ouvrage, élaborera le dossier de consultation des entreprises et suivra l'exécution du chantier
- Appel d'offres pour choix de l'entreprise puis réalisation des travaux

Ces étapes représentent un délai de 2 années minimum.

Dès que les évaluations de coûts seront établies nous devons reconsidérer les conditions d'équilibre financier du service d'assainissement, avec très probablement un impact (raisonnable) sur la redevance.

Affaire à suivre !

## *Civisme*

### *Termites*

Des termites ont été repérées sur le quartier du château à Auzits et sur un plan réglementaire il est obligatoire de signaler à la mairie la présence de termites dans son habitation.

Les propriétaires de bâtis dans un périmètre de 600 m autour du foyer ont été avertis par lettre de ce risque d'infestation. Ils sont dans l'obligation de réaliser un diagnostic et de les éradiquer en cas de présence confirmée. Beaucoup sont déjà effectués. Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun de vérifier son habitation et de fournir à la mairie une attestation de diagnostic. Il est important de stopper au plus vite la propagation de ces parasites sur la commune.

### *Chats errants, Animaux errants*

L'attention de la mairie est attirée sur la prolifération de chats.

Des visites effectuées sur place ont permis de constater cet état de fait.

Cette situation peut porter atteinte à la salubrité publique et ne respecte pas les dispositions prévues par le règlement sanitaire départemental.

En particulier le nourrissage des chats sauvages, ou redevenus tels, est interdit puisqu'il favorise cette prolifération, et nous vous prions de bien vouloir vous conformer à cette règle.

A défaut le maire sera dans l'obligation d'intervenir, voire de verbaliser, au titre de ses pouvoirs de police.

Plus généralement, quand vous êtes propriétaires d'animaux domestiques, rappelez-vous que vous êtes responsables des dommages causés par vos animaux de compagnie.

### *Élagage des arbres et plantations*

RAPPEL : LES PROPRIETAIRES DE PLANTATIONS QUI DEPASSENT DE LEUR PROPRIETE EN SONT CIVILEMENT RESPONSABLES. Ils doivent procéder à l'élagage nécessaire.

Selon le code civil, en cas de dommage ou accident leur responsabilité peut être engagée. Elle peut être mise en jeu tant par la commune que par des administrés qui s'estiment lésés. De plus, cette responsabilité peut être recherchée au plan pénal en cas d'infraction, par exemple suite au non respect d'un arrêté communal ou départemental.

## Point d'étape – opération Cœur de village

Cette opération dont il est question depuis de nombreuses années entre désormais dans sa phase active.

Dans le passé plusieurs reports ont eu lieu par manque de clarté dans les champs d'intervention des diverses compétences et aussi à cause de trop d'incertitudes dans le financement.

Elle vise à rénover le paysage urbain de notre bourg afin d'améliorer le cadre de vie, l'attractivité et dynamiser la vie locale. Dans ce cadre, nous bénéficions de l'appui du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) qui va établir d'ici le mois de mars un diagnostic concernant le bourg d'Auzits, et considérant également l'ensemble de la commune.

Durant cette phase de diagnostic, des actions de concertation seront organisées avec les habitants pour aider à mieux comprendre quels sont les différents usages des espaces publics, et partager de l'information concernant l'avancement du projet.

A cette opération Cœur de Village vient se greffer l'intervention sur le Riou Viou à La Planque dans le contexte suivant :

La loi sur l'eau (2006) et la loi Notre (2016) instaurent des principes généraux qui font « bouger les lignes » dans bien des domaines, et en particulier concernant notre sujet :

- Préservation écologique des cours d'eau, restitution à leur état naturel, biodiversité
- Prévention du risque inondation
- Compétence attribuée aux communautés de communes et financée par la taxe GEMAPI.

Nous concernant, la Communauté des communes du Pays Rignacois (comme toutes celles du même bassin versant) a délégué sa compétence au syndicat de rivière, le SmLCm (Syndicat Mixte Célé Lot médian).

Dans ce cadre, le syndicat a identifié le Riou Viou à la Planque en action prioritaire, à cause du risque d'inondation et du lit couvert et artificialisé. Il a programmé et budgété l'ouverture du ruisseau et le recalibrage de son lit.

*Point primordial à prendre en considération : La dalle de couverture du ruisseau présente une vétusté qui impose d'agir. Deux solutions envisageables :*

- *Soit refaire cette dalle : il faudrait d'abord obtenir les autorisations nécessaires, mais dans le contexte réglementaire exposé plus haut nous savons qu'elles seraient refusées, et de plus aucune subvention ne serait attribuée. (Coût pour la commune : plusieurs centaines de milliers d'euros).*
- *Soit elle est supprimée conformément à l'opération prévue et financée par le syndicat de rivière et nous faisons en sorte de coordonner Cœur de Village avec cette intervention.*

*C'est ce deuxième choix qui a été logiquement retenu.*

**L'ouverture du Riou Viou va profondément modifier le paysage de La Planque et nos usages, et s'il est un moment pour repenser l'aménagement du bourg c'est bien maintenant !**

**Nous avons donc à mener deux opérations concomitantes, avec la meilleure coordination possible**

	<b>RIOU VIOU</b>	<b>CŒUR DE VILLAGE</b>
<i>Objectif :</i>	<i>Traiter le risque inondation et rendre au ruisseau son cours naturel</i>	<i>Amélioration du cadre de vie, attractivité ; dynamisation locale</i>
<i>Consistance des travaux :</i>	<i>Refonte du pont sans pile centrale, enlèvement dalle, reprise des berges, accès entre rives, aménagement du lit du ruisseau</i>	<i>Envisagés : aménagement des abords du ruisseau et voirie, refonte de l'espace public (places, terrain tennis, parkings, extension éventuelle, jonctions vers l'Hôpital et le Château...)</i>
<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>SmCLm<sup>1</sup> par délégation de la CCPR<sup>2</sup></i>	<i>Mairie d'Auzits Assistants au Maître d'ouvrage : CAUE<sup>3</sup> de l'Aveyron et Cabinet Cause-Commune<sup>4</sup></i>
<i>Maître d'œuvre</i>	<i>Bureau d'études Hydrétudes</i>	<i>Non encore choisi. Le rôle des assistants ci-dessus consiste précisément à nous aider à bien sélectionner le futur architecte-paysagiste. Cette personne devra concevoir les aménagements de Cœur de Village en bonne coordination avec le maître d'oeuvre de l'opération Riou-Viou, puisque les ouvrages et équipements seront vraiment très proches voire imbriqués.</i>
<i>Financement</i>	<i>Etat 50%, Région 15%, agence de Bassin 15%, CCPR 20% (enveloppe estimée 600K€)</i>	<i>25% département, 75% mairie (recherche d'autres financements Région, Etat...)</i>
<i>Avancement</i>	<i>Premières réunions en septembre et décembre derniers. Les esquisses préparatoires sont en cours d'élaboration.</i>	<i>Consultation architectes-paysagistes en mars-avril 2021.</i>

### *Pour vous informer sur l'avancement de ces opérations :*

La crise sanitaire actuelle n'a pas permis, et ne permet encore pas, l'organisation de concertation directe sous forme de réunions avec les personnes intéressées : riverains de La Planque, habitants du bourg, et plus largement tous autres citoyens.

Nous mettrons en place un mode d'information (affichage en mairie et/ou diffusion dans les boîtes aux lettres du Bourg, messages Panneau Pocket, dialogues en porte à porte...) que nous détaillerons très prochainement.

<sup>1</sup> SmCLm syndicat mixte Lot Célé médian

<sup>2</sup> Communauté de communes du pays rignacois

<sup>3</sup> CAUE : conseil en architecture urbanisme et environnement

<sup>4</sup> Cause Commune : cabinet de consultant en communication

# Informations pratiques sur l'arrivée prochaine de la fibre

Lorsque le réseau fibre sera terminé (courant 2021) nous en serons informés officiellement par l'entreprise ALLIANCE-THD filiale d'ORANGE.

ORANGE informera de son côté ses propres clients. Chacun peut également manifester son intérêt sur le site de test d'éligibilité à la fibre :

<https://eligibilite-thd.fr/cartographie/axtd/offre/ftth>

**Le réseau, actuellement en construction, se situe sur le domaine public.**

Le raccordement de chaque foyer se réalisera comme cela s'est fait pour le téléphone :

**La pose de la fibre jusqu'à l'intérieur de la maison sera réalisée à la demande par l'opérateur choisi par chaque abonné** (aucun raccordement ne sera fait automatiquement).

Chacun devra comparer les conditions proposées par les FAI (Fournisseur d'Accès Internet) que nous connaissons tous, avant d'en choisir un. (Orange, Bouygues, Free, SFR...)

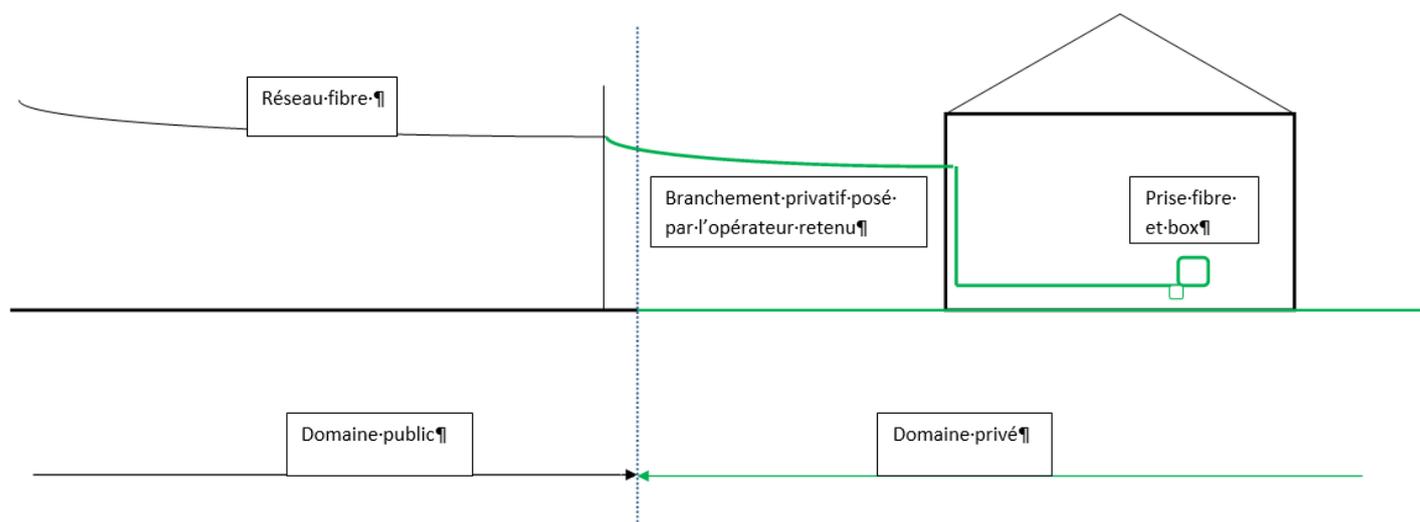
Avant de vous faire raccorder à la fibre, assurez-vous auprès de votre Fournisseur d'accès Internet que le coût du raccordement est bien inclus dans l'abonnement proposé.

Tous les FAI proposent des tarifs nationaux, c'est-à-dire identiques quel que soit le lieu de l'installation.

Selon nos renseignements, les prix d'abonnements demeureront très proches de ceux en vigueur aujourd'hui (voire égaux grâce aux promotions commerciales à saisir).

L'opérateur vous proposera de poser la fibre jusqu'au point terminal dans la maison selon un cheminement en général identique au câble du téléphone existant (en cas d'exigences particulières manifestées par le propriétaire, il faudra demander un devis). Une prise fibre sera posée ainsi qu'un boîtier spécifique (box), le tout étant inclus dans l'abonnement (à se faire confirmer par le fournisseur choisi).

Enfin, il ne sera pas obligatoire de prendre la fibre dans l'immédiat, chacun restera libre de choisir le moment. Toutefois les tarifs évoluant sans cesse, on ne peut pas être certain que les conditions actuelles perdurent.



# Le tri de nos déchets, des progrès à faire !!

Le SYDOM \* a fait réaliser une caractérisation\*\* de la poubelle noire, c'est-à-dire une analyse de sa composition grâce à une grande série de prélèvements d'échantillons sur toutes les tournées de ramassage du département.

Les résultats sont connus pour chaque collectivité membre du SYDOM, et y compris donc pour notre Communauté de Communes du Pays Rignacois.

Ces mesures révèlent plusieurs enseignements, à la fois édifiants et très concrets :

**Sur une année un habitant jette en moyenne 191 kg de déchets dans la poubelle noire. Mais seulement 57kg sont vraiment des ordures ménagères résiduelles (30%).**

Par conséquent, si toutes les consignes de tri étaient strictement respectées **l'importance de la poubelle noire pourrait être divisée par 3 !!** C'est autant de déchets qui ne partiraient pas en enfouissement, aujourd'hui dans le Tarn, demain dans la future installation à Viviez...

Ces déchets indésirables (134 kg) figurent ci-dessous, avec leur destination adéquate :

79 kg	Déchets alimentaires Déchets verts	A composter, ou bien en déchèterie
38kg	. <b>Emballage ménagers, papiers, petits cartons</b> . Gros cartons . Verre	. Poubelle sacs jaunes*** . Déchèterie . Bornes verre
10kg	<b>Produits alimentaires</b>	= gaspillage, à éviter !
7kg	Déchets autres : . Appareils électriques . Bois . Cartouches imprimantes, produits chimiques . Textiles vêtements, chaussures	} Déchèterie**** }. Bornes (blanches)

Pour inciter, fiscalement, à la limitation des déchets le gouvernement a planifié de longue date la hausse échelonnée d'une taxe, la TGAP\*\*\*\*\* que chacun paye. Dès 2021, l'augmentation de cette taxe sera d'environ 9€ par foyer en 2021 et 21 € en 2025.

## Petit glossaire explicatif :

\*Le SYDOM, Syndicat Départemental des Déchets Ménagers de l'Aveyron, assure la mission de traitement des déchets ménagers apportés par ses adhérents qui sont les communautés de communes et d'agglomération du département. Celles-ci réalisent les collectes et gèrent également les déchèteries.

\*\*Caractérisation= méthode normée permettant de déterminer la composition des déchets.

\*\*\* Fin 2021, après modernisation du centre de tri de Millau, TOUS les emballages seront à mettre dans la poubelle jaune (aujourd'hui non acceptés : pots yaourt, barquettes, films).

\*\*\*\* Rappelons que l'accès aux déchèteries de Marcillac et St Cyprien est possible en vertu d'un accord entre communautés de communes.

\*\*\*\*\*TGAP : taxe sur les activités polluantes

TRIONS,  
COMPOSTONS,  
AMENONS À LA DÉCHÈTERIE,  
UTILISONS LES BORNES MISES À NOTRE DISPOSITION !!

## La déchèterie Communautaire du Pays Rignacois

Elle est située en bordure de la route départementale qui relie Rignac à Bournazel. Un dépôt de gravats inertes a été aménagé à proximité.

Jours et heures d'ouverture :

Horaires d'ouverture été :

Du lundi au Vendredi de 15 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Horaires d'ouverture hiver :

Du lundi au Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les changements de période coïncident avec les changements d'heures officiels été – hiver.

La déchèterie reçoit tous les déchets en dehors des ordures ménagères du ramassage hebdomadaire.

En vertu d'un accord avec la CC de Conques Marcillac, les habitants d'Auzits peuvent également se rendre aux déchèteries de Saint Cyprien ou de Marcillac. D'autres déchets peuvent être déposés à la déchèterie intercommunale : les déchets ménagers spéciaux, les huiles de vidanges, les papiers-cartons, les déchets verts, les encombrants, les vêtements, les batteries, les ferrailles, le plastique, les gravats, les piles, le verre. En cas de doute appeler directement le 05 65 64 46 27

## Ramassage des Ordures ménagères

Poubelles noires :

- Mardi : toutes les habitations jusqu'à la RD11 (Cransac-St Christophe) d'Aussibal à l'Hopital; le Mas del Bosc, et le Château et de La Berthoumarie jusqu'au Plateau d'Hymes.
- Mercredi : Toutes les habitations restantes de la commune : du Puech de Cavecombe jusqu'à Lestang en passant par les Plos et enfin Rulhe.

Poubelles jaunes "Recyclage": Mêmes jours, mêmes circuits mais uniquement les semaines paires.

Le tri sélectif doit être fait du mieux possible, il faut savoir que le Centre de tri facture des pénalités à la CCPR pour les déchets rejetés. C'est donc tout le monde qui paie tant les erreurs de tris que les incivilités de quelques-uns.

## Démographie

Le bulletin est traditionnellement le temps des bilans et habituellement nous vous faisons état des naissances, mariages et décès. Cette année, nous nous abstenons. En effet, le RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données est passé par là et nous contraint. En tant que mairie, nous devons nous assurer que les données que nous avons sur chacun d'entre vous sont protégées (âge, adresse personnelle, téléphone personnel ...) et nous devons tenir un registre avec l'utilisation que nous faisons de vos données. Nous sommes en train de le mettre en place.

Pour 2019 et 2020, nous pouvons vous donner les chiffres ci-dessous.

	Naissance	Mariage	Décès
2019	5	2	15
2020	6	4	20

## Pass Numérique

De nos jours, bon nombre de personnes ne sont pas autonomes ou à l'aise face à l'outil informatique. Or, de plus en plus de démarches se font par le biais du numérique. Pour se familiariser à l'usage de l'informatique, vous pouvez vous former à la médiathèque de Rignac grâce au PASS NUMERIQUE,

Ce Pass est un carnet de 10 chèques de 10€ à présenter à la formation et financé par le Conseil Départemental et qui prend en charge cette formation au numérique en intégralité.

Après un entretien pour évaluer votre niveau, et si la démarche proposée vous convient, vous pourrez accéder à une formation en adéquation avec vos besoins (de « débutants » à « confirmé »), formation gratuite pour vous.

Des formations sont proposées pour

- Gérer vos comptes bancaires
- Rester connectés aux autres via les réseaux sociaux,
- Gérer et recevoir des mails
- Comprendre le fonctionnement d'un smartphone
- Effectuer des démarches en ligne et accéder à vos droits sociaux
- Rechercher un emploi, rédiger une lettre, un CV
- Accompagner la scolarité de vos enfants.



Pour connaître vos réels besoins et accéder à la formation, renseignez-vous auprès de Gilles MAZARS, Communauté de Commune Pays Rignacois, 05 65 80 20 81.

## PanneauPocket au service des habitants de la commune d'Auzits

La mairie d'Auzits se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes dont Auzits.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de mains dans votre poche.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alertes et informations de la Mairie, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de la commune.

# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal de la politique communale de solidarité et d'aide aux personnes. C'est un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'information pour toute personne ou famille qui rencontre des difficultés.

## Ses missions sont multiples :

- \* Lutter contre l'exclusion ;
- \* Informer et aider au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, fragiles en fonction de leurs besoins ;
- \* Travailler en lien avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale de Rignac) ;
- \* Impulser des actions favorisant le lien social et le lien intergénérationnel.

Et bien sûr, être à l'écoute des besoins des auzitains dans le domaine social.

## Ses actions de l'année 2020

- \* Réalisation et édition d'un flyer pour présenter le CCAS, ses missions. Il a été déposé dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la commune d'Auzits au cours de l'automne.
- \* Mise en place d'une permanence tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois de 16h à 17h30, Salle au-dessus de la mairie ;
- \* Mise en place d'un numéro de téléphone de permanence du CCAS : **06 08 94 43 49**.
- \* Distribution d'une pochette cadeau pour Noël aux personnes de plus 70 ans.

Il était de coutume, sur notre commune, d'organiser un après-midi festif réunissant nos aînés à l'approche de Noël. Ce moment de convivialité où chacun avait plaisir de se rencontrer, n'a pas pu avoir lieu cette année en raison de la pandémie COVID 19. Cette pochette a été le fruit d'un travail commun avec les élèves de l'école et les résidents de la fondation OPTEO d'Auzits. Les écoliers ont confectionné de jolies cartes de vœux. Les résidents ont décoré les pochettes. Ils ont tous réalisé ce présent avec beaucoup d'attention et d'amour. Nous nous sommes procurés les chocolats auprès du FAITOUT'AUZ. Par ce geste, nous avons voulu être solidaires de notre seul commerce de la commune en ces moments difficiles.

\* Courant janvier, une pochette cadeau sera offerte aux personnes âgées de la commune résidant en maison de retraite ou en EPHAD.

\* Rencontres et accompagnement de familles

## Cinq élus et cinq représentantes extérieures composent le CCAS de la commune d'Auzits.

Elus : Benoît OLIVIE (maire), Brigitte BONAFE, Bénédicte CANREDON, Adeline CASANOVA, Louise DEBAECKER.

Représentantes extérieures : Laurette GIMENEZ (déléguee UDAF), Virginie MARCENAC, Audrey TAILHADES, Lydie VERGNES, Myriam VERNET.

### Vaccination Covid

Pour ceux qui rentrent dans les critères de la vaccination

Si vous voulez vous faire vacciner, vous devez :  
Prendre rendez-vous par téléphone au numéro national 0800 009 110.

Ou bien prendre rendez-vous sur le site [doctolib.fr](https://doctolib.fr).  
Si vous êtes seuls, que personne dans votre entourage ne peut vous aider, le CCAS peut vous accompagner pour la démarche sur internet.

Quoiqu'il en soit, une fois votre prise de rendez-vous sur internet effectuée, vérifiez bien de recevoir un mail où il est noté "RDV confirmé", gage que vous avez été jusqu'au bout de la démarche et que votre demande est bien prise en compte.

Deux Assistantes Maternelles sont installées sur la commune, pour plus de renseignements, téléphoner en mairie



## Monique : Merci !

Le 11 septembre 2020, le départ à la retraite de Monique PORTIE a été entériné.

En présence des anciens maires, de Michel PRADEL pour la Communauté des Communes, des institutrices, de ses collègues, des parents d'élèves, entourée de ses proches, famille et amis, et surtout des enfants, Monique a fêté son départ à la retraite.

A l'invitation de la municipalité et de Benoit OLIVIE, une cérémonie d'aurevoir a permis de tracer la carrière de Monique au service de ses concitoyens et surtout des enfants.



C'est en septembre 1979 que Monique est embauchée par la mairie d'Auzits en remplacement de Mme Cantaloube pour la cantine. Monique cuisinait dans l'ancienne salle des fêtes. De plus, elle faisait le ménage aux deux écoles publiques...C'était le temps de l'école des filles, au Château, et de l'école des garçons à la Planque. Elle faisait le ménage à la mairie. On donnait le nom de « femme de service » à ce poste.

En mars 1980, le remplacement commencé quelques mois plus tôt était concrétisé par une embauche en tant que « Agent de service à temps partiel » et Monique était en ce temps-là aide-ménagère à mi-temps à l'ADMR.

Progressivement l'emploi d'agent technique a évolué pour devenir « agent technique territorial » pour la CCPR au service des écoles : garderie, cantine, ménage jalonnaient ses journées et ses années.



Durant ses 40 ans de carrière, Monique a connu de nombreux changements au niveau de l'école : mixité, un seul site, agrandissement, nouvelle cantine... Concrètement elle a connu 3 cantines différentes voire 4 si on compte le Relais du Château quand l'école avait déménagé à l'ADAPEI le temps des travaux de rénovation.

Pour la mairie, Monique a travaillé dans 3 sites différents, au-dessus de la voie ferrée, à l'ancienne poste et dans les locaux actuels.

Monique a ainsi connu plusieurs directrices-directeurs ou institutrices-instituteurs, ATSEM ...Mme RIGNAC, Mme ALONZO, Mme SAHUT, Mme LOESLE Nathalie, Mme BOUYSSOU Stéphanie, Mme CAUBEL Jocelyne et Mme PRAT Monique, la liste n'est sûrement pas exhaustive.

Monique a aussi travaillé avec 5 maires Frédéric BOURDONCLE, Michel CANTALA, Jean BOUSQUET, Jean-Louis FRANCES et Benoit OLIVIE.

Sa fin de carrière est marquée par la crise sanitaire de la COVID 19 avec ses contraintes et protocoles ...

Patience, rigueur et toujours le sourire ! L'amour du travail bien fait ! ... toujours ponctuelle ! le mot "absentéisme" ne fait pas partie de son vocabulaire. En voiture, à pied...Par temps de neige ou verglas l'école était toujours ouverte. Monique a aidé la collectivité pour le service de remplacement en cas de grève....

Pour la commune, elle a assuré bénévolement la gestion de la vaisselle de la salle des fêtes d'Auzits.



Monique reste très impliquée dans le monde associatif : le comité des fêtes, le club de pétanque et le club de foot. Elle en est le « couteau suisse » ...Elle est multifonction et s'adapte à toutes les situations....



Au nom de la population d'Auzits, de tous ces enfants côtoyés, qui un jour ont dit ... « je n'ai pas faim...ou j'en veux d'autre... », au nom des maires et conseillers municipaux depuis 1979, des élus communautaires, des agents communaux et communautaires, un grand et sincère MERCI.

Nous te souhaitons, Monique, une longue et belle retraite !



## *Ecole d'Auzits : un nouvel agent technique !*

Depuis la rentrée en septembre 2020, Sabrina REGOURD a rejoint l'équipe riche d'une expérience qu'elle a pu acquérir dans une autre école du canton. Diplômée d'un CAP petite enfance, elle a aussi un BAFA et BAFD.

Pour la CCPR, elle a en charge la garderie (matin et soir) et la cantine. Elle fait également le ménage dans toute l'école en respectant le protocole sanitaire en vigueur, ainsi qu'à la mairie. Elle a déjà réussi à charmer et à s'intégrer auprès de nos petits citoyens.

Sabrina habite sur la commune de Bournazel, elle vit en couple, a deux enfants en bas âge. Elle succède à Monique PORTIE.



Bienvenue à Sabrina !

# Le faitout d'Auz

Libre expression des gérantes

« Le Faitout » a été fermé durant une longue période. Nous, Cathy et Nadine, natives du village avons repris ce commerce sous la nouvelle appellation « **Au Faitout d'Auz** » le 3 juillet 2020, à la plus grande satisfaction des Auzitains et autres clients des communes avoisinantes.

Notre commerce, le seul de la commune, rencontre quelques difficultés suite aux restrictions du Covid19, mais jour après jour nous ne cessons de lutter et d'être imaginatives afin de continuer à nager sans couler.

Nous remercions vivement tous nos clients qui jouent le jeu afin que nous puissions survivre (plats à l'emporter, épicerie-dépôt de pain, journaux, gaz).

Nous tenons particulièrement à remercier notre mairie, B. Olivié maire, B. Rufié adjoint au maire ainsi que le grand conseil qui ont énormément contribué à la relance du commerce et à nous permettre de travailler dans de très bonnes conditions.

Nous avons connu un été magnifique et valorisant au niveau contact, c'était sans compter sur le retour de ce cher virus qui a péjoré et compliqué notre labeur.

Cette période est vraiment dure pour notre commerce, mais l'engouement et les félicitations de nos clients nous apportent le soutien dont nous avons grand besoin. Nous rencontrer physiquement est pour le moment très difficile, mais vous pouvez prendre connaissance des menus de la semaine par Facebook « Au Faitout d'Auz » au 05 65 63 75 23 ou au 06 73 35 65 77.

Repas à l'emporter, apportez les contenants, nous nous occupons du contenu !!

Merci à tous, nous continuerons à faire le maximum afin de vous satisfaire, au plaisir de vous revoir ou de faire votre connaissance.



Cathy Maury – Nadine Lutz



## Cérémonie du 11 Novembre



Comme de tradition, devant les deux monuments aux morts de la commune, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à RULHE et à AUZITS. Cause crise sanitaire, seuls des représentants des anciens combattants et de la municipalité étaient présents. Inlassablement, à cette occasion, la Nation honore les 1 400 000 soldats tombés sur le champ de bataille pendant la Grande Guerre. Chaque année, elle rappelle leurs noms et le nom des soldats morts pour la France depuis cette époque.

Et comme dit Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants "Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de

cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha".

## Passion Pâtisserie : Yannis Rodrigues

Yannis est passionné de pâtisserie depuis longtemps. Dès qu'il a pu, il a choisi cette voie avec un passage Boulangerie PHALIP à Firmi. Aujourd'hui, il est étudiant en mention complémentaire pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisée, et exerce son apprentissage à la maison Rouchet à Aurillac (15).



Cet automne, il s'est lancé dans un concours, la "Nutella Academy" à destination d'apprentis en pâtisserie ou en desserts de restaurant, exerçant dans des centres de formation.

Yannis a atteint la finale nationale en présence de Grégory COHEN, chef pâtissier.

Après quatre heures d'épreuves, c'est Yannis Rodrigues qui a remporté la finale de la Nutella® Academy avec en première épreuve "mignardise" : "Quenelles gourmandes, Nid d'automne et Maca'pomme". En deuxième épreuve "l'assiette" : l'aupomme. Et en troisième épreuve "spécialité" : Cantalou au Nutella.

Il a notamment gagné le droit d'être juré dans la finale du prochain concours, Rendez-vous qu'il ne manquera pas d'honorer !

Soyez curieux et si vous cherchez sur internet, vous trouverez des articles, des vidéos autour de cet événement. Pour les fans vous pouvez trouver ses réalisations au quotidien sur son compte instagram.

Toutes nos félicitations et nos encouragements pour la suite de sa carrière.



5. Cantalou Nutella

## Archives

" Notre ami et élu Patrick Delepaut devait s'occuper des archives d'Auzits. Suite à son décès c'est Louise Debaecker qui a repris cette mission, aidée par Nathalie Rozières et Sylvie Vidal. Les archives départementales faute de place ne récupèrent plus les archives communales. Chaque commune est donc tenue, de gérer les siennes et d'en assurer la sauvegarde. Après une réunion avec le directeur des archives départementales, le Conseil Municipal a entériné la décision de la précédente municipalité pour la création d'un local « Archives » qui sera prochainement aménagé.

Dans l'attente du déménagement des archives, un inventaire des documents actuellement détenus est en cours.

Dans les archives se trouvent les documents attestant de la vie communale, de la continuité des actes (état civil, urbanisme, acte notarié, vie municipale, arrêtés municipaux, cadastres....)

A cette occasion, nous avons découvert quelques « pépites ». En voici, un exemplaire en photo.

*Quatre « pépites » ont attiré notre attention et méritent d'être partagées !*

Que ce soient leurs contenus, les auteurs, le support utilisé, elles éveillent notre curiosité et nous plongent 72 ans en arrière pour les plus anciennes.

### Lettre du préfet :

Mr le Préfet a pris sa plume, et d'une écriture soignée, a calligraphié son message sur une simple feuille détachée d'un cahier d'école....

Manquait-il de papier ? Était-il dans l'urgence ? La secrétaire était-elle absente ?

Rody le 6 septembre 1949,

Le Préfet de l'Aveyron  
à Monsieur le maire d'Auzits

Objet - Attributions de charbon.  
Référence - Votre lettre du 18 Août 1949.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre citée en référence et de vous faire connaître que, conformément aux instructions de M. le Répartiteur du Charbon en date du 16 juin 1949, la délivrance des titres d'approvisionnement en charbon est suspendue.

En conséquence, vous pouvez vous approvisionner en toute liberté chez le fournisseur de votre choix qui vous livrera, dans les limites de ses possibilités, le tonnage que vous désirez.

Le Préfet,

## Lettre de l'institutrice :

Si la couleur noire fait aujourd'hui la part belle dans l'art, il n'en était pas la même chose pour les enseignants des écoles, tant cet adjectif est répété dans ce courrier. Mais ne sommes-nous pas les habitants d'un certain « pays noir » ?

Rulhe, le 9 juillet 1949.

Monsieur le Maire

Il y a quelques années, les cours des écoles de Rulhe étaient un véritable borbier tout l'hiver. Pour y remédier la Commune a fait poser du mâchefer qui a rendu les cours agréables en hiver car il n'y a plus de boue. En été par contre, ce mâchefer, devenu une poussière noire, forme un vrai nuage noir durant les récréations. Les élèves rentrent chez eux noirs et sales le soir et nous n'avons pas l'eau qui permettrait d'arroser et de tasser cette poussière noire.

Puisque, devant les cours, il y a toute gravillon pour goudronner la route sous peu, la Commune ne pourrait-elle employer une petite partie de ce gravillon pour faire goudronner les cours ? Si le travail était trop coûteux pour la Commune, pourriez-vous alors nous faire

nous faire porter du sable comme cela a été fait dans la cour d'Auzits ? Le ruisseau étant complètement à sec on y trouverait le sable suffisant à rien ne coûte certainement.

J'espère Monsieur le Maire, que vous approuverez ma demande car elle est très raisonnable et si vous veniez le soir avant 5 heures, vous pourriez vous rendre compte de l'état de saleté de nos élèves en été à cause de cette épaisse couche de poussière noire dans laquelle ils jouent.

R Guillaume, institutrice à Rulhe

Les instituteurs et institutrices de Rulhe approuvent ma demande  
Andrieu

MLayrac,  
inst à Rulhe »

« Rulhe, le 9 juillet 1949  
Monsieur le Maire,

Il y a quelques années, les cours des écoles de Rulhe étaient un véritable borbier tout l'hiver. Pour y remédier, la commune a fait poser du mâchefer qui a rendu les cours agréables en hiver car il n'y a plus de boue. En été par contre, ce mâchefer, devenu une poussière noire, forme un vrai nuage noir durant les récréations. Les élèves rentrent chez eux noirs et sales le soir et nous n'avons pas l'eau qui permettrait d'arroser et de tasser cette poussière noire.

Puisque devant les cours il y a tout un gravillon pour goudronner la route sous peu, la commune ne pourrait-elle pas employer une petite partie de ce gravillon pour faire goudronner les cours ? Si le travail était trop coûteux pour la commune, pourriez-vous

porter du sable comme cela a été fait dans les cours d'Auzits ? Le ruisseau étant complètement à sec on y trouverait le sable suffisant à rien ne coûte certainement. J'espère, Monsieur le Maire, que vous approuverez ma demande car elle est très raisonnable et si vous veniez le soir, avant 5 heures, vous pourriez vous rendre compte de l'état de saleté de nos élèves en été, à cause de cette épaisse couche de poussière noire dans laquelle ils jouent.

R Guillaume  
institutrice à Rulhe

Les instituteurs et institutrices de Rulhe approuvent ma demande

Andrieu  
MLayrac  
inst à Rulhe

## Je vote pour la Paix :

Toujours en 1949, les paroles de ce manifeste nous rappellent des pans tragiques de notre histoire mais affirment aussi un message de lutte et d'espoir. A la lecture des écrits au stylo, on constate que les conseillers, alors réunis en séance, sont partagés : Rulhe semble être en accord avec le manifeste alors qu'Auzits s'abstient.

*renuon du M. de Rulhe*  
*Auzits*

# Je vote pour la Paix

- PARCE QUE je ne veux pas que la France devienne à nouveau un champ de batailles, de ruines et de mort.
- PARCE QUE je ne crois pas qu'on défende la paix en brandissant la bombe atomique, en préparant la guerre par des pactes militaires dirigés contre d'autres nations et en déchaînant sur le monde la course aux armements.
- PARCE QUE je ne veux pas que des centaines de milliards continuent à être jetés dans le gouffre d'un budget militaire accablant le peuple sous le poids de charges accrues et d'une misère aggravée.
- PARCE QUE je ne veux pas qu'on reconstruise une Allemagne occidentale militariste et revancharde, n'ayant plus à payer de réparations et qui serait une menace pour la sécurité française.
- PARCE QUE j'ai honte de la guerre qui se fait au Viet-Nam, qui soulève la réprobation de tous les hommes de cœur et qui tue nos enfants.
- PARCE QUE je sais que l'immense majorité des Français veulent la Paix et que, par leur union, ils peuvent l'imposer à la poignée d'hommes qui veulent la guerre pour leurs profits.

Pour toutes ces raisons,

## Je vote pour la Paix

*de Rulhe*  
*de Auzits*

A l'occasion de la JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LA PAIX, le 2 Octobre, organisée par le Congrès Mondial des Partisans de la Paix, ~~je salue le Gouvernement de la République~~ *je salue* ~~et adresse~~ *un* aux amis de la Paix dans le monde entier *un* témoignage de solidarité active.

NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

*Les 5 conseillers municipaux d'Auzits joignent à la séance*

Signature

COMITE FRANÇAIS DU CONGRES MONDIAL DES PARTISANS DE LA PAIX. - 2, RUE DE L'ELYSEE, PARIS (8<sup>e</sup>)

*de Auzits s'abstient*

## La fête des mères :

L'Union Nationale des Associations Familiales est créée en 1945 et organise le dialogue entre les familles représentées en associations et les pouvoirs publics. Le gouvernement veut engager une politique familiale ambitieuse et volontariste après la guerre.

Des campagnes de vente de timbres à l'occasion de la fête des mères sont organisées.

En 1953, on pouvait lire sur les carnets de timbres : « Achetez ce carnet, vous permettrez à l'UNAF d'offrir quelques heures de repos à une mère de famille, fêter les mères, c'est bien, les aider, c'est mieux. »



Apprécions la composition artistique de l'affiche et arrêtons-nous sur son slogan !

Les personnes qui souhaiteraient se séparer de documents pouvant participer à témoigner de l'histoire d'Auzits ou de l'Aveyron, comme des écrits, des photos, ou autres (gravures, cartes postales, peintures, lettres, courriers officiels...) pouvant être un témoignage de l'histoire de notre vie locale, sociale, culturelle, festive, professionnelle, éducative, scolaire, ... peuvent en faire don à la commune. Dans le doute, ne jetez pas et contactez-nous pour tout conseil.

# La parole aux associations

## Mot commun des associations

Contraintes d'avoir mis en sommeil leurs activités depuis la crise sanitaire, les associations et tous leurs membres s'unissent pour vous souhaiter une belle année 2021 et espèrent vous retrouver très vite pour partager tous ces moments indispensables à notre vie sociale.

*Amicale des Mineurs, CAPHY, Club de Gym du Plateau d'Hymes, Club de l'Amitié de Rulhe, Les Festaires de Rulhe, Pétanque Rulhe, Comités des Fêtes d'Auzits, Pétanque Auzits, Foot Causse Lestang, Entente Sport Quilles Auzits Cransac, Mémoire d'Auzits*

## APE : Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques d'Auzits



Nous souhaitons tout d'abord vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021.

L'APE organise des manifestations (quîne, kermesse...), les fonds ainsi récoltés permettent de participer aux projets des enseignants dont les écoliers bénéficient tout au long de l'année : sorties culturelles et sportives, intervenants...

L'année 2020 a été une année particulière, nous n'avons pas pu organiser les manifestations prévues. Malgré les conditions sanitaires, nous avons organisé le Noël des enfants. Le Père Noël masqué a pu venir accompagné de sa monture. Les enfants ont également participé à la confection des cartes de vœux distribuées aux aînés de la commune, ce qui a permis de maintenir un lien social dans ce contexte si particulier. Nous espérons pouvoir vous proposer les manifestations habituelles pour 2021 :

- Concours de belote le 30 avril 2021
- Kermesse le 27 juin 2021
- Quîne le 21 novembre 2021
- Goûter de Noël le 17 décembre 2021

Nous remercions la municipalité d'AUZITS pour son soutien indispensable et la distribution de masques personnalisés aux enfants de plus de 6 ans. Merci aussi aux enseignants ainsi qu'aux bénévoles pour leurs implications permettant la réalisation de tous ces projets.

Si vous désirez nous rejoindre ou avoir plus d'informations sur l'APE, vous pouvez prendre contact avec Mme LACOMBE Audrey 06 11 41 68 82.



Photos prises avant l'obligation du port du masque pour les enfants.

## *Aveyron passion mouche*

Aveyron passion mouche a été créée en 2014 et regroupe des passionnés de pêche à la mouche d'Auzits et des alentours.

Cette année, nous avons été heureux d'accueillir de nouveaux jeunes pour le montage de mouches artificielles que nous organisons un jeudi sur deux dans la salle de la mairie.

Malheureusement la crise sanitaire ne nous aura pas laissé le temps de passer aux « travaux pratiques » au bord de la rivière avec nos jeunes recrues.

Espérons que nous pourrions nous retrouver très vite pour le montage ainsi qu'au bord d'une rivière.

Toute personne intéressée sera la bienvenue au sein du club.

Tous les membres de l'association tiennent à remercier la mairie d'Auzits pour les locaux mis à disposition.

Nous souhaitons également à toute la population une bonne et heureuse année 2021.

## *Société de chasse Auzits-Escandolières*

La société de chasse d'Auzits Escandolières est une association de la loi 1901. Elle regroupe deux communes celle d'Auzits et celle d'Escandolières. La société comporte 82 membres. Le but de la société est la régulation des gibiers et nuisibles (sanglier, chevreuil, renard...). Elle s'efforce de réimplanter le petit gibier (lapins, perdreaux, faisans, lièvres ...). Elle essaie de maintenir une bonne harmonie entre les chasseurs et les personnes qui autorisent la chasse sur leurs terres. La société participe pour un tiers au remboursement des frais suite aux dégâts de gibiers. Trois quines sont organisés chaque année à la salle des fêtes d'Auzits, Escandolières et Rulhe et un repas ouvert à tous au mois de février. Malheureusement cette année à cause du covid nous avons dû les annuler. Dans la société, il y a cinq gardes particuliers agréés : Cantaloube Alain, Barbance Jean-Claude, Unal Francis, Bonnefous Jean-Paul et Laguarrigue Serge. Il y a également quatre piégeurs agréés : Cantaloube Alain, Rozières Jean, Marty Jean-Pierre et Dutriaux Jean-Pierre. La société de Chasse remercie l'ancienne et la nouvelle municipalité pour la construction de la nouvelle maison de la chasse située au 318 chemin du moulin de boyer 12390 Auzits

### **Composition du bureau :**

**Président :** TEIL Jérémy

**Vice-président :** BRUEL Michel

**Secrétaire :** GAUBERT Yves et son adjoint ROUQUETTE Rémi

**Trésorier :** CANTALOUBE Jean-Marie et son adjoint : MARTY David

**Contact :** TEIL Jérémy : 06-18-78-90-92



## *Association des Anciens Combattants*

L'Association des Anciens Combattants d'Auzits, présidée par Charles GARRIC compte 18 membres.

L'année 2020 a été particulièrement calme à cause de la COVID.

Les cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre se sont tenues en comité restreint en présence de Monsieur le Maire Jean-Louis FRANCES puis Benoît OLIVIE, du président Charles GARRIC et de quelques membres de l'Association.

Nous espérons qu'en 2021 nous puissions-nous retrouver plus nombreux accompagnés par les enfants de l'école et la population d'Auzits.

Bonne année à tous et surtout bonne santé

## *Comité d'animation de Rulhe*

Le comité d'Animation de Rulhe souhaite en premier lieu adresser à l'ensemble des habitants de la commune ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le président remercie l'ensemble des bénévoles des plus jeunes au moins jeunes, qui depuis de nombreuses années s'investissent dynamiquement et font vivre cette association chère à notre village.

L'année 2020 n'a pas été riche en animations, seul le bal des jeunes le samedi 8 février a été un succès ainsi que la poule farcie du 23 février, en raison du confinement qui est venu perturber toutes les autres manifestations. J'espère que l'année 2021 sera un bon cru pour redémarrer les animations et égayer la joie des habitants pour oublier le confinement, en attendant prenez soins de vous et de vos proches, bonne santé.

Le Bureau :

- Président : Mr Lescure Serge
- Vice-Président : Mr Lescure Nicolas
- Secrétaire : Mr Vernet Gérard
- Vice-Secrétaire : Mr Frances Rudy
- Trésorier : Mr Roman Jean Luc
- Vice-Trésorier : Mme Seguy Yolaine

## *3ème âge Auzits*

Le club du troisième âge d'Auzits est toujours vivant quoiqu'en sommeil depuis le mois de mars.

Les activités de 2020 ont été très réduites.

Le 7 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale complétée par la galette des rois.

Un repas nous a réunis au Racanel à Rignac le 10 mars.

Les projets émis pour la suite n'ont pu aboutir à cause de la pandémie.

Dès que les conditions le permettront, nous reprendrons contact afin de pouvoir se rencontrer à nouveau : gym et rencontres amicales.

En attendant nous souhaitons à tout le monde une meilleure année 2021 !!

Bonne santé et beaucoup de joies dans vos familles ! A bientôt... ?

## *Groupama : la caisse locale d'Auzits n'est plus !*

Les caisses de Decazeville et d'Auzits ont fusionné pour donner naissance à la caisse locale du Bassin. C'est juste une question de forme car depuis maintenant plus de trois ans les assemblées générales se font ensemble. Elles le sont également avec Montbazens et Rignac. Cette année, nous avons fait ces AG en huis clôt afin de supprimer le présentiel. Tant pis, ce n'est que partie remise pour se retrouver autour d'un verre et d'un buffet ... !

Pour l'année écoulée, covid oblige, de nombreuses animations ont été annulées. Mais la caisse locale a tout de même soutenu le Festival Esta Poulit au printemps. En effet, en plein confinement, il n'avait pu se tenir, mais des dépenses avaient été engagées. La caisse locale a quand même aidé avec la moitié de la participation habituellement allouée.

Gageons que l'année qui s'ouvre à nous soit meilleure que la précédente et nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine rencontre en AG si on nous le permet...

*Olivier Serieye  
Président de la caisse locale du Bassin*

# Fonctionnement Mairie

Ouverture au public de la MAIRIE et de l'AGENCE POSTALE

	Matin		Après-midi
	Agence Postale(*)	Mairie	Mairie
Lundi	9h00 -12h00	9h00 -12h00	Fermée
Mardi	9h00 -12h00	9h00 -12h00	13h30-17h00
Mercredi	9h00 -12h00	9h00 -12h00	Fermée
Jeudi	9h00 -12h00	9h00 -12h00	13h30-17h00
Vendredi	9h00-12h00	9h00-12h00	Fermée

(\*) : L'Agence Postale est fermée tous les après-midis.

## Site internet de la mairie

Le site est en cours de refonte totale. Depuis le 31 décembre 2020, nous ne pouvons plus modifier l'ancienne version. Soyez vigilants, d'ici quelques semaines la nouvelle version sera accessible.

Le site officiel de la commune est dédié autant aux administrés qu'aux visiteurs occasionnels, vous y trouverez :

- Extraits de la vie municipale, par exemple les comptes rendus des conseils municipaux
  - Les tarifs de location de salles et autres informations du quotidien
  - Une connexion mail avec le secrétariat de mairie pour être plus réactifs
  - Conseil et liens vers des administrations
  - L'historique de la commune et de ses bourgs
  - Les associations et les manifestations à venir
  - Nombre d'informations sur la commune, la Communauté des Communes et plus loin encore
- N'hésitez pas à le consulter !



## *Le recensement militaire*

### **Qui concerne-t-il ?**

#### Obligatoirement

(Filles ou garçons) âgés de 16 ans révolus.

Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

#### Volontairement

Peuvent se faire recenser dès l'âge de 16 ans les jeunes gens ayant la faculté de répudier ou décliner la nationalité française mais conservent néanmoins cette faculté dans les 6 mois précédant leur majorité et dans les 12 mois qui la suivent.

### **Quand ?**

Le jour anniversaire des 16 ans et jusqu'à la fin du 3ème mois suivant.

Les personnes devenues françaises ont un mois pour se faire recenser par rapport à la date à laquelle elle leur a été notifiée.

Les personnes qui bénéficient de la faculté de répudier ou décliner la nationalité française et qui n'y ont pas renoncé doivent se faire recenser au plus tard le mois qui suit leur 19ème anniversaire.

Les non recensés voulant régulariser leur situation peuvent se faire recenser jusqu'au jour anniversaire des 25 ans.

### **Où? Comment ?**

Le mineur, seul ou accompagné de l'un de ses parents, doit se présenter à la mairie de son domicile ou de sa résidence muni des pièces suivantes :

- carte d'identité en cours de validité
- livret de famille à jour
- cas échéant tout document justifiant la nationalité française ou la double nationalité

Le Maire remet à toute personne recensée volontairement ou à son représentant légal, une attestation de recensement.

### **Se faire recenser donne des droits**

- inscription sur les listes électorales
- appel de préparation à la défense
- inscriptions aux examens et concours
- permis auto et moto



30 ans que le bulletin municipal existe !

30 ans que chaque hiver, quand nous ne sommes pas en année préélectorale, nous prenons la plume pour vous donner des nouvelles de la commune.



### LE MOT DU MAIRE

De la part du Conseil Municipal, recevez nos vœux les plus sincères. Ce bulletin municipal naissant, peut-il vous apporter autre chose que des "vœux"?

Nous espérons qu'il aidera chacun à se sentir concerné par ce qui se passe dans la commune (vie des associations) soit à la commune (réalisations municipales et projet) 1991... plus que 9 ans pour changer de siècle.

Un siècle qui a vu cet ancien canton passer de 2000 à 800 habitants.

### AUZITS 1900 N'EST PLUS :

- une agriculture a disparu (fruits, vins, châtaignes)
- ... celle qui naît se décide à BRUXELLES (C.E.E.) ou à GENEVE (G.A.T.T.)
- mines et sidérurgie ont tellement regressé....
- 30 à 40 petits commerces ont disparu...
- nos grandes écoles se vident...

### ET POURTANT AUZITS POSSEDE DES TRÉSORS

AUZITS de l'an 2000... ce sera donc autre chose :

- une autre agriculture se met en place (pour les générations à venir, il est peut-être dommage que les 1000 hectares de friches ne soient pas reboisées...)
- la commune est prête à faciliter toute initiative économique.
- des trésors à mieux utiliser : nos paysages, la verdure, le calme, notre patrimoine.

Les curistes de CRANSAC et les touristes nous le disent.

Trésor entre tous, la vie locale : 18 associations, c'est une fortune. Chacune à sa place, est irremplaçable. Peut-être qu'AUZITS ne vit encore parce que ce cœur là est bien vivant.

Puissent ces quelques rêves se réaliser pour qu'AUZITS de l'An 2000 vive !

Première  
couverture ci-dessus.

Les points abordés en  
1991 : budget,  
fonctionnement des  
commissions, rapport  
sur le travail de fond  
entrepris en direction  
de la préfecture et des  
collectivités territoriales,  
la parole aux associations  
(18 associations sur la  
commune), le calendrier  
des activités ouvertes au  
public de ces associations.

Des sujets toujours  
d'actualités 30 ans plus  
tard !

